

Les difficultés dans la traduction des langues autochtones dans un contexte toponymique : le cas des Abénakis

Philippe Charland, Université du Québec à Montréal

En 1985 était publié, par la Commission de Toponymie du Québec (CTQ), un ouvrage intitulé « Toponymie des Abénaquis »¹. Premier d'une série thématique de dix numéros devant couvrir la toponymie de toutes les nations autochtones au Québec, il fut en fait le premier d'une série de six (*La toponymie des Abénaquis* (1985); *La toponymie des Attikameks* (1987); *La toponymie des Naskapis* (1990); *La toponymie des Algonquins* (1999); *La toponymie des Hurons-Wendats*; (2001) et *La toponymie des Cris* (2003)), les autres n'ayant toujours pas vu le jour malgré la promesse, en 1985, d'une production « [...] d'ici trois ans » (Paré, 1985, p. 6). Le travail s'est plutôt échelonné sur 18 ans, sans être complété malheureusement, mais il faut comprendre que les contraintes reliées à ce genre d'activités sont plus complexes qu'elles n'y paraissent, comme nous le verrons plus loin.

Malgré la non-réalisation de cet objectif ambitieux, il faut tout de même considérer cet effort comme un grand bond en avant vu la situation prévalant à l'époque, pas si lointaine, où la toponymie autochtone était carrément rayée des cartes. Christian Bonnelly a même avancé que « ...des 15 000 toponymes autochtones qui meublaient encore les cartes géographiques du Québec au siècle dernier, 80% ont été éliminés de la nomenclature géographique officielle. Pour les noms amérindiens qui furent conservés, c'est-à-dire la minorité, on a même parlé de traitement de faveur » (Bonnelly, 1996, p.3). Il faut blâmer l'ancêtre de la CTQ, la

¹ La graphie de l'ethnonyme « Abénaquis », qui se retrouve dans les dictionnaires de la langue française, n'est pas celle employée par la nation elle-même, qui lui privilégie la graphie « Abénakis ». Nous suivons désormais celle employée par la nation.

Résumé

Cet article porte sur les difficultés inhérentes à la recherche en toponymie autochtone. Sujet hautement politique s'il en est, la toponymie relève du discours identitaire d'une nation et le fait que les autorités gouvernementales, à travers différentes instances, aient pris en charge ce domaine a entraîné son lot de problèmes, mais aussi quelques tentatives de sauvegarde. En prenant l'exemple d'un projet de collecte des toponymes abénakis, une nation autochtone au Québec, il nous a été possible de constater que trois axes majeurs doivent d'abord être étudiés : 1) la localisation géographique de la nation à l'étude; 2) les aspects reliés à la langue, par l'intermédiaire des locuteurs, par exemple, ou la connaissance suffisante de la langue; 3) les sources disponibles (dictionnaires, répertoires, etc.) sur le sujet. Finalement, il importe avant tout de ne pas se fier aveuglément sur les travaux déjà effectués, les mêmes erreurs ayant souvent tendance à se répéter.

Commission de géographie de Québec, créée par la loi du même nom (Loi créant la Commission de géographie de Québec, 10 Geo. V, ch. 24, section 9) du gouvernement du Québec et qui a été sanctionnée le 14 février 1920 (Commission de géographie de Québec, 1921, p. v). Dans le cadre de son mandat, la Commission devient alors en charge de la toponymie au Québec :

5. La Commission décidera de toute question ayant trait à la désignation et à la dénomination des lieux et des accidents géographiques de la province de Québec. Notamment, elle déterminera les nouvelles appellations géographiques ; au besoin, elle rectifiera les anciennes ou en fixera l'orthographe; et elle pourra établir des règles de nomenclature qui soient obligatoires pour tous les services de l'administration provinciale. Mais les décisions de la Commission seront sujettes à l'approbation du ministre des terres et forêts (Commission de géographie de Québec, 1921, p. vi).

Parmi les règles émises par la nouvelle entité, un point ne fait pas de doute sur le sort réservé à la toponymie autochtone : « N'accepter qu'avec réserve les noms géographiques formés de mots sauvages et rejeter autant que possible ceux de ces noms dont l'orthographe ou la prononciation sont difficiles ou dont la signification est douteuse »

(Commission de géographie de Québec, 1921, p. ix). De là découle le sort réservé à la toponymie autochtone dans le courant du XX^e siècle et le peu d'intérêt développé par les chercheurs à ce sujet, l'organisme devenant de facto la référence sur le sujet.

La volonté de la CTQ de recueillir la toponymie autochtone au Québec à travers la série thématique, plus de 50 ans plus tard, découle directement de son mandat, élargi par l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, de simple instrument d'officialisation de la toponymie à des fins cartographiques à celui d'organisme voué à la conservation des toponymes. Comme le soulignait Christian Bonnelly : « La conservation des toponymes, au même titre que la conservation du patrimoine, implique à la fois leur sauvegarde, leur connaissance et leur mise en valeur d'où la nécessité pour la Commission de pousser plus avant la recherche sur les noms » (Bonnelly, 1996, p. 5). Il faut dire que dans son préambule, la Charte reconnaît aux Autochtones le « ...droit de maintenir et de développer leur langue et leur culture d'origine » (Bonnelly, 1996, p. 23), ce qui a éventuellement mené à l'adoption par la CTQ de la Politique relative aux noms autochtones. C'est donc dans ce contexte qu'a vu le jour cette série.

Ces recueils, fruit des enquêtes de terrain effectuées par la CTQ depuis 1977, regroupent l'ensemble des toponymes récoltés et en plus de simplement les localiser, en donne une traduction, répondant ainsi au mandat de conservation. Comme le soulignait l'auteur du premier de la série, Pierre Paré, il visait deux objectifs dans la cas de la toponymie abénakise : « [...] [L]e premier est de faire connaître aux personnes intéressées les richesses et les trésors de la toponymie abénakise; le second est de permettre la conservation et la diffusion des noms de lieux abénaquis » (Paré, 1985, p. XI). Géographe à l'emploi de la CTQ, Paré a dû s'abreuver à différentes sources pour parvenir à ses fins. Comme le soulignait le président d'alors de la CTQ, François Beaudin : « La réalisation de cet ouvrage a été possible grâce aux données qui ont été colligées par madame Janet Warne sur la toponymie abénaquise. L'auteur principal, monsieur Pierre Paré, a su les utiliser de façon judicieuse pour appuyer sa recherche dont nous tenons à souligner la qualité remarquable » (Paré, 1985, p. V).

Comme le remarque Paré, son ouvrage « n'a pas la prétention d'être exhaustif bien qu'il rassemble toutes les données toponymiques issues des fichiers de la Commission de toponymie ainsi que l'inventaire effectué par madame Janet Warne à Odanak en 1979 » (Paré, 1985, p. XI). L'ouvrage de Paré est donc le résultat de l'enquête susmentionnée dont l'objectif était, aux dires de l'auteure elle-même, « d'effectuer un relevé toponymique abénakis au moyen d'une enquête directe auprès d'informateurs habitant à Odanak » (Warne, 1979, p. 9). Toutefois, comme elle le mentionne : « Malheureusement, la plupart ne se souvenaient [*sic*] que très vaguement des noms de lieux abénakis » (Warne, 1979, p. 9). Paré aborde brièvement cette question lorsqu'il dit que « [l]e travail n'a pas été facile car les sources documentaires sont peu nombreuses et éparpillées et les locuteurs abénaquis en nombre très restreints » (Paré, 1985, p. XI). Pour cette raison, Warne s'est tournée vers la recherche « des noms de lieux recueillis d'anciens manuscrits [...] [et Gordon Day] m'a fourni un grand nombre de noms de lieux » (Warne, 1979, p. 9).

Au final, un seul inventaire a été effectué par la CTQ, soit celui susmentionné, qui a rapporté « 161 toponymes [...] dont 11 seulement n'ont pu être situés correctement » (Paré, 1985, p. 37). Depuis cette époque, une autre étude (Charland, 2005), est venue augmenter considérablement le corpus de toponymes abénakis présents au Québec (1038 toponymes d'origine abénakise), mais il demeure que les obstacles qui se sont posés à l'époque sont toujours d'actualité et s'étendent au-delà des Abénakis, pouvant même s'appliquer à toutes les nations autochtones, surtout en cette ère où toponymie rime avec politique et revendications territoriales. Nous allons dresser un portrait rapide des problèmes rencontrés au cours de notre étude toponymique (Charland, 2005) pour illustrer notre propos.

La bougie d'allumage

Le point de départ de cette étude résulte d'une trouvaille fortuite dans un ouvrage intitulé *Histoire des Abénakis* (1866) de Joseph-Anselme Maurault, missionnaire des Abénakis au XIX^e siècle. Dans la liste des toponymes qu'il présente au début de son livre apparaît

celui pour désigner un village sur la rive-sud des Trois-Rivières : « Gentilly.- Namasak, les poissons, parcequ'on [sic] y prenait beaucoup de poisson à la pointe de Gentilly » (Maurault, 1866, p. vii). Or, en consultant l'ouvrage de Paré (1985), celui-ci n'apparaît pas dans la liste des toponymes relevés. Pourtant, le toponyme pour l'autre réserve abénaquise, Wôlinak, y figure et Gentilly (maintenant fusionné à Bécancour) est tout près. La question qui se posait alors était à savoir si d'autres toponymes connus pouvaient avoir été oubliés? Il faut dire que, comme le rappelle le Grand Conseil de la nation Waban-Aki (GCNWA) dans l'ouvrage de Paré, il est possible que « cette publication ne soit pas exhaustive puisque le recensement des noms de lieux et de cours d'eau s'est limité seulement aux alentours d'Odanak et au territoire de chasse (côté nord du Saint-Laurent) que notre nation possédait et utilisait jusqu'au moment où elle en fut dépossédée » (Paré, 1985, p. IX). Pourtant, l'ouvrage de Maurault figure bien dans la bibliographie de Paré en 1985, quoique ce dernier ne fasse que reprendre l'étude de Warne, ce qui explique peut-être l'absence du toponyme pour Gentilly. La faute incombe donc, si faute il y a, à Warne, dans la mesure où elle a effectué une recherche de sources manuscrites pour suppléer à son enquête directe et que l'ouvrage de Maurault, bien connu et disponible pratiquement partout, lui a échappé. Il y a tout lieu de croire, à la lecture de sa bibliographie, qu'elle a passé outre les ouvrages de langue française puisque des cinq sources qui y figurent, toutes sont en anglais.

À sa décharge, elle mentionne toutefois que son enquête s'est faite « auprès d'informateurs habitant à Odanak » (Warne, 1979, p. 9), ce qui pourrait expliquer cette absence puisque le toponyme se trouve plus près de Wôlinak. Pourtant, Paré vient contredire cette affirmation dans une des cartes présentées dans son ouvrage (figure 1), qui inclut une zone beaucoup plus large que simplement autour d'Odanak et qui inclut la région de Wôlinak.

Aire d'extension de la toponymie abénaquise selon les enquêtes effectuées.

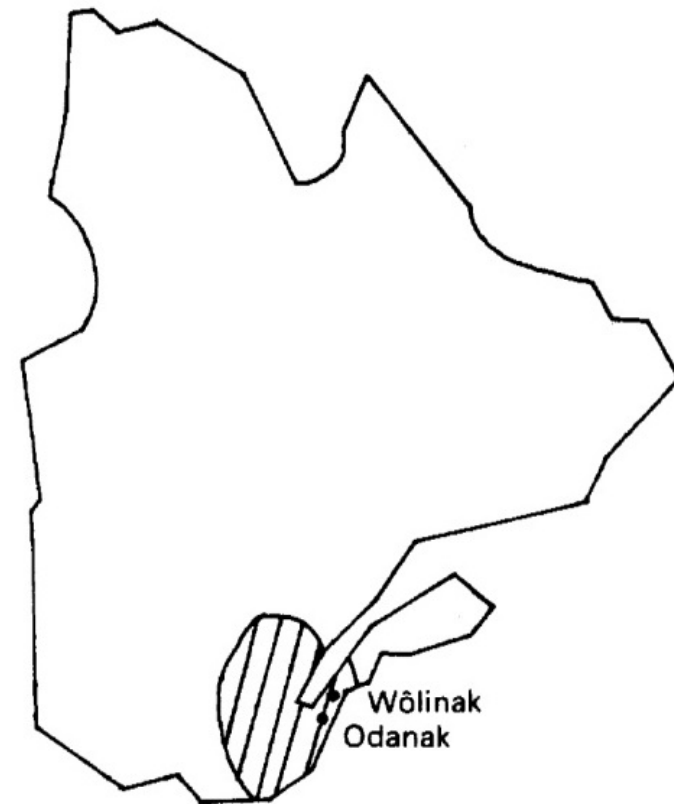


Figure 1 : Paré, 1985, p. 14.

Il explique plus loin cet état de choses de cette façon : « En effet, l'enquête menée dans le village d'Odanak a débordé le cadre territorial strict des lieux où résident les Abénaquis. Les enquêteurs ont plutôt considéré la région connue et parcourue par les informateurs interrogés » (Paré, 1985, p. 11), abondant ainsi dans le même sens que ce qu'avancait le GCNWA. Mais ce qui est encore plus étrange, vu le fait que Paré, tout comme Warne, reconnaissent que le

travail n'est pas exhaustif, c'est une autre figure de l'ouvrage de Paré, qui fait état d'une complétion des travaux pour les Abénakis (100%) (figure 2).

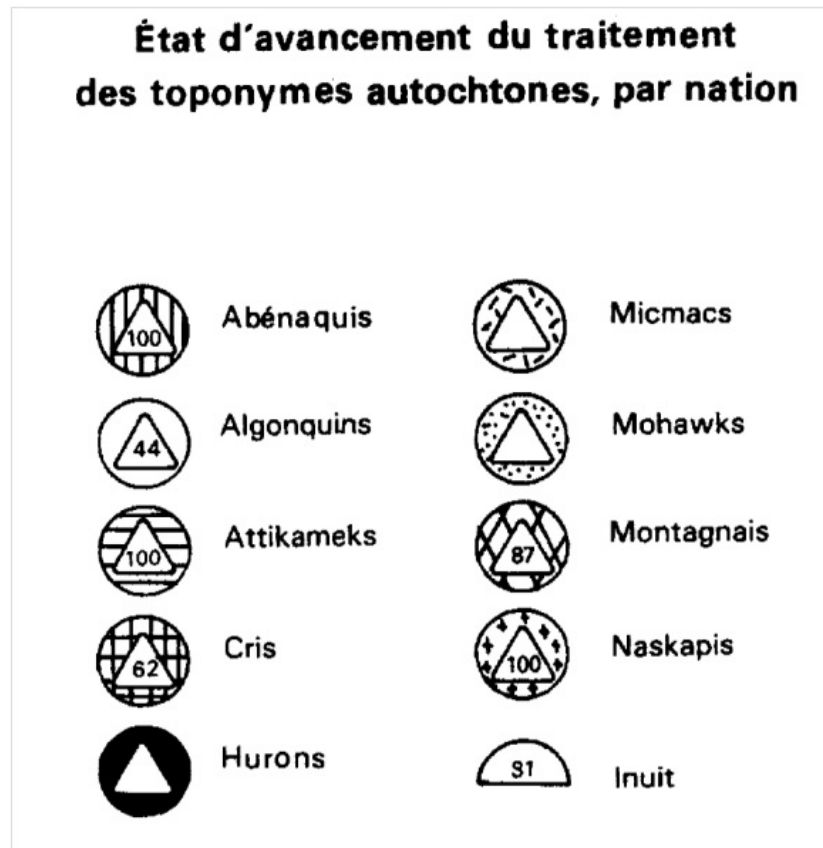


Figure 2 : Paré, 1985, p. 14.

Au final, il reste que cette collecte toponymique ne pouvait pas être considérée comme complète vu cette omission et révélait, par le fait même, la possibilité qu'il y ait d'autres toponymes abénakis oubliés dans la littérature.

La méthodologie

La tâche a donc été entreprise de relever systématiquement cette toponymie abénakise au Québec dans le but de reconstituer et redéfinir l'espace territorial abénakis, à partir de la toponymie, en mettant l'accent sur la partie du territoire se trouvant sous le territoire québécois actuel, la plus négligée. Pour y arriver, nous avons entrepris un examen systématique de toutes les sources historiques et géographiques disponibles afin de recueillir tous les toponymes pouvant être d'origine abénakise. Nous avons mis le plus grand effort dans l'analyse des cartes anciennes, secteur des plus négligés dans la recherche bien que porteur de la plus grande matière.

Nous avons pu ensuite débiter l'analyse des toponymes pour en confirmer l'origine, puis les traduire en français et les moderniser. Enfin, nous avons procédé à la classification des toponymes pour la création du répertoire et du glossaire, ce qui nous a permis, finalement, de les représenter sur un support cartographique, révélant une partie du territoire de cette façon. Bien que la chose puisse paraître simple, plusieurs obstacles se dressent pour qui veut y parvenir et nous pouvons les résumer en trois volets : la localisation, la langue et les sources. Nous allons développer ceux-ci dans les prochaines lignes.

Localisation

Le premier obstacle qui se dresse se résume en deux mots : « qui » et « où ». En effet, il faut, au préalable, savoir qui est le groupe à l'étude afin de savoir où regarder. Dans le cas qui nous concerne, le groupe en question est celui des Abénakis, dans la famille linguistique algonkienne et dont le nom est une déformation de « W8banaki »²,

² Dans la langue française du XVIII^e siècle, la lettre « w » n'existant pas, les missionnaires jésuites qui ont élaboré des formes écrites pour les langues autochtones l'ont remplacé soit par « ou », comme dans « Outaouais » ou encore par le « 8 ». Cette dernière forme s'inspire probablement de la ligature verticale de deux lettres de l'alphabet grec, l'upsilon et l'omicron qui, une fois superposées sous la forme « ö » (ou 8), permettaient aux copistes de sauver du temps. Les missionnaires, versés dans la langues

qui signifie « Terre de l'aurore ». De nos jours, il ne reste que deux réserves dont la population s'identifie en tant qu'Abénakis : Odanak, qui signifie d'ailleurs « au village », et Wôlinak, qui signifie « à la baie » et dont la graphie moderne devrait être « W8linak ». Outre au Québec, il existe des individus aux États-Unis qui s'identifient en tant qu'Abénakis mais, à moins qu'ils soient associés aux deux réserves susmentionnées, ils ne sont pas reconnus par les gouvernements. Les Pénobscots, qui vivent au Maine, pourraient être inclus dans la définition des Abénakis, leur langue étant assez similaire, mais ils n'utilisent que l'ethnonyme « Pénobscot » pour s'identifier. Nous nous sommes donc attardé aux Abénakis se trouvant au Québec, ce qui nous a permis de circonscrire une zone d'étude.

Cette simple mise au point nous permet de tracer un portrait rapide du territoire abénakis, qui inclut forcément la partie méridionale du Québec actuel. À travers les sources manuscrites, il nous a été permis de tracer un portrait plus fin de la situation territoriale abénakise à travers le temps, quoique la chose n'est pas aussi évidente en se fiant aux sources scientifiques. La meilleure preuve en est les articles sur le sujet dans le volume 15 du *Handbook of North American Indians*, qui est consacré au Nord-Est. Puisque l'ouvrage établit une séparation entre ceux appelés les « Western Abenaki » (Day, 1978) et les « Eastern Abenaki » (Snow, 1978), la question devient des plus complexes à comprendre. Alors que les Abénakis habitant à Odanak sont considérés dans le premier groupe, la chose est beaucoup moins claire dans le cas du second groupe. Les Abénakis de Wôlinak, s'ils ne sont pas inclus dans le premier groupe, tel qu'observable sur la carte de Gordon Day (figure 3), qu'il identifie comme le « Tribal territory » (Day, 1978, p. 148), devraient donc se retrouver dans le second groupe.

latines et grecques à travers leur parcours académique, ont fort probablement recyclé ce symbole pour les langues autochtones (voir Asanovic et Stankovic). Le « w », qui a été intégré de nos jours à la langue française, a aussi remplacé le « 8 » dans la plupart des langues autochtones. Par contre, ce symbole a survécu en abénakis, mais pour représenter de nos jours une voyelle nasale absente dans la langue française et qui se situe entre le « an » et le « on ».

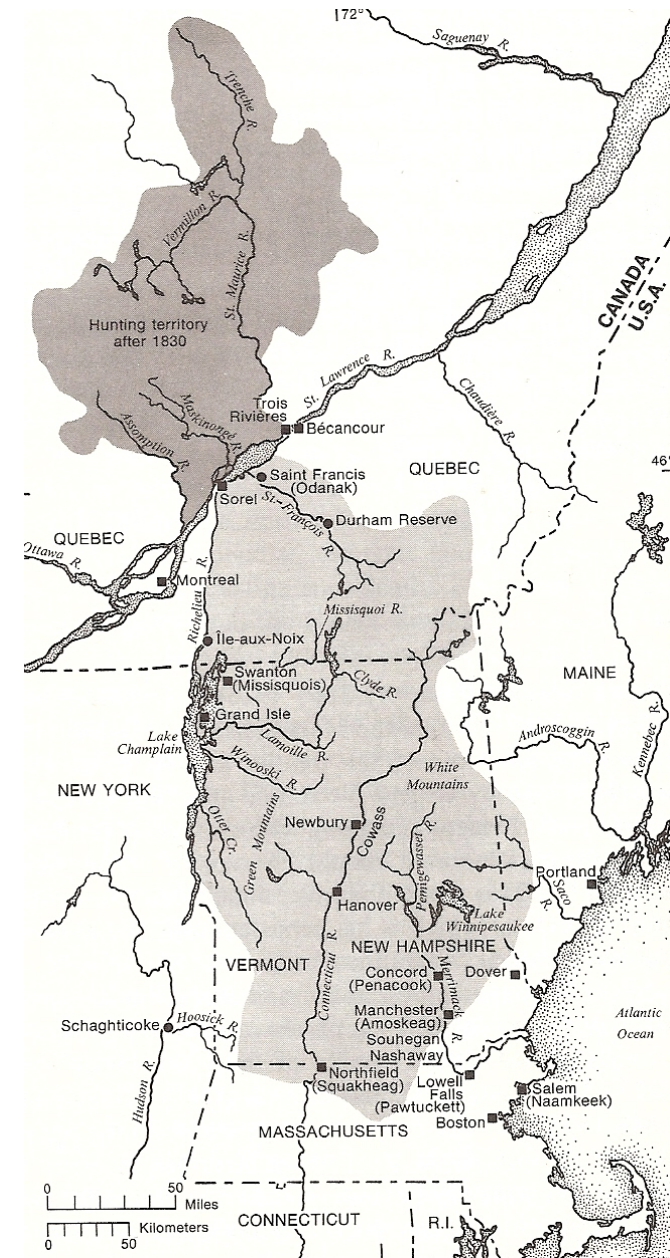


Figure 3 : Day, 1978, p. 148.

Pourtant, ils n'apparaissent pas non plus sur la carte du second groupe (figure 4), aussi intitulée « Tribal territory » (Snow, 1978, p. 138), qui limite d'ailleurs le territoire des « Eastern Abenaki » au sud de la frontière imaginaire que constitue la frontière entre le Québec et les États-Unis. Pour ajouter à la confusion, Snow spécifie : « Members of the only enclave of Eastern Abenaki to survive within their traditional homeland are known as the Penobscot » (Snow, 1978, p. 137), sans aucune précision sur les Abénakis de Wôlinak. Pourtant, il avance plus loin : « The Amaseconti were a subdivision from the Sandy River, most of whom migrated to Bécancour, Quebec [sic], in 1704. The Wawenock were the people of Bécancour » (Snow, 1978, p. 146). La question de leur appartenance ou non aux « Eastern Abenaki » demeure donc nébuleuse...

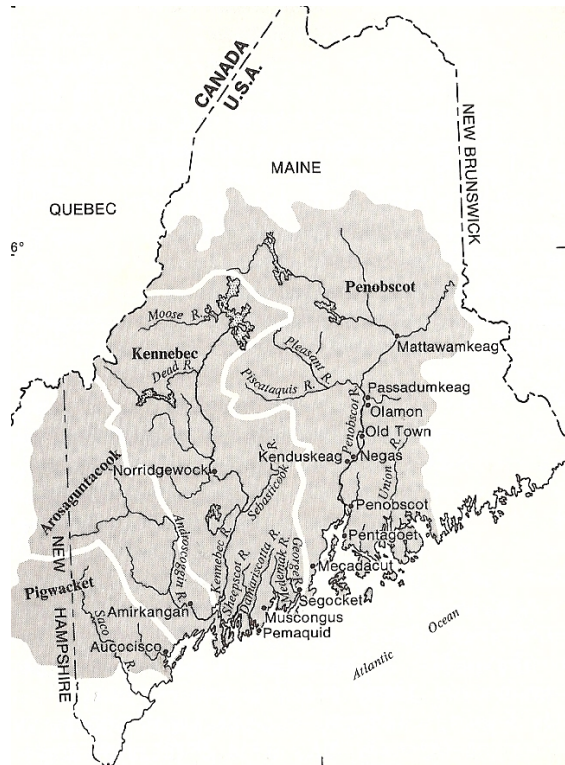


Figure 4 : Snow, 1978, p. 138

Pour contourner le problème des sources scientifiques, nous avons tenté de retrouver les traces ethnonymiques de la présence abénakise sur les cartes anciennes et, joutées aux informations de nature historique, nous avons pu identifier une aire de recherche assez large. Nous avons ainsi pu concentrer nos efforts à certains endroits plutôt qu'à d'autres.

Langue

Le deuxième obstacle, s'il est le plus difficile à surmonter, est toutefois le plus important. En effet, pour pouvoir analyser les toponymes d'origine abénakise, il faut être en mesure de les identifier au départ. Ensuite, il faut les traduire, ce qui implique une connaissance de la langue ou, autrement, des interprètes qualifiés. Mais encore là, nul n'est à l'abri des problèmes que peuvent causer le manque de recherche historique et géographique.

Il faut donc envisager l'aspect de la langue selon plusieurs axes. Il faut avoir une bonne connaissance de la langue en tant que telle et, si possible, l'accès à des locuteurs et des outils. Dans notre cas, de nombreuses années d'étude et d'enseignement de la langue abénakise nous ont été d'un grand secours, vu l'absence de locuteurs dont c'est la langue maternelle en mesure de nous aider. Comme le mentionnait déjà Warne en 1979 : « À présent il y a moins que 200 abénakis [sic] à Odanak, et parmi eux seulement douze connaissent la langue abénakise » (Warne, 1979, p. 5). Nous avons toutefois eu recours à des personnes ayant une bonne connaissance de la langue pour nous aider à l'analyse. Mais le simple fait de parler cette langue ne garantit pas non plus que l'analyse sera efficace puisque ne pas voir les formes antérieures qu'ont pris le toponyme depuis son apparition peut venir fausser les résultats au final.

Pour ce qui est des outils disponibles, quelques sources existent, quoique peu nombreuses et réparties dans le temps. Elles prennent, la plupart du temps, la forme de dictionnaires ou, à tout le moins, d'outils d'apprentissage de la langue.

Trois jésuites ont produit chacun un dictionnaire de la langue abénakise aux XVII^e et XVIII^e siècles : Rasles (1691), Aubéry (1715a; 1715b) et de La Brosse (1760). Bien que ces ouvrages soient des

dictionnaires, ils renferment tous des toponymes, qu'il faut par contre chercher pratiquement au hasard, certains se retrouvant dans des exemples sans aucun lien avec le toponyme. Si les trois auteurs ont en commun la même langue maternelle (le français) et qu'ils traitent de la même langue autochtone (l'abénakis), le résultat final diffère grandement puisque Rasles se concentre sur un volet français-abénakis, Aubéry fait un volet français-abénakis et un volet abénakis-français, chose que reproduit de La Brosse, à la différence que ce dernier emploie le latin en place et lieu du français. Nous avons donc à traiter de l'information dans trois langues, en plus de devoir se familiariser avec le vocabulaire en français de cette époque et le fait que, par rapport à l'abénakis moderne, la graphie des mots est différente dans bien des cas, chacun des auteurs ayant développé sa propre façon d'écrire la langue. À cela, il faut ajouter le changement qui semble se produire entre le dictionnaire de de La Brosse et le prochain auteur à s'intéresser à la langue, soit l'Abénakis Pial Pol Wzokhilain en 1830 : la langue passe de ce qui est appelé le dialecte en « R » au dialecte en « L », adopté par la suite par tous.

De tous les auteurs suivants, aux XIX^e et XX^e siècles, qui s'intéressent à la langue abénakise, incluant le dernier, soit Pial Pol Wzokhilain (1830), John Pickering (1833), Laura Deslongchamps (1852), Joseph-Anselme Maurault (1866; avant 1870), Joseph Laurent (1884), Henri-Lorne Masta (1932; s.d.), Gordon Day (1994; 1995), Stephen Laurent (1995) et Monique Nolett-Ille (1996), pour ne nommer que les principaux, seules Deslongchamps et Nolett-Ille n'abordent pas la question toponymique. Il nous reste au final un corpus de la langue, telle que parlée à Odanak depuis plus de 300 ans, nous permettant d'analyser les toponymes. Mais comme nous le verrons plus loin, qui dit « source » ne dit pas nécessairement « fiable ».

Sources

Le deuxième obstacle, aussi étrange que cela puisse paraître, se retrouve dans les sources disponibles. Les locuteurs, qui devraient être les informateurs privilégiés, ne sont pas toujours disponibles ou existants, si bien que cela engendre un obstacle de taille. En toponymie comme dans d'autres domaines, il ne faut pas toujours se

fier aux sources puisque certains acteurs peuvent influencer les cours des choses. Dans le cas de la toponymie, un long travail d'élimination de la toponymie autochtone, jouté à celui d'interprétation officielle de celle-ci, a engendré de grossières erreurs de parcours. Si bien que de nos jours, la toponymie autochtone est bien souvent la victime de diverses erreurs de traduction et d'interprétation. Nous allons illustrer le genre de problèmes auquel sont confrontés les chercheurs à l'aide d'un exemple.

Yamaska, ou une explication prise dans les joncs

Un cas particulièrement intéressant permettant d'illustrer cet état de choses est celui du toponyme Yamaska. Plusieurs chercheurs de tous acabit se sont frottés à la traduction de ce toponyme et leurs travaux nous permettent de bien montrer les erreurs possibles liées à une interprétation basée sur de fausses prémisses ou reliées à un manque d'informations.

De nos jours, le toponyme Yamaska sert à désigner une rivière, une montagne, un village et de nombreuses rues, entre autres. Cette simple distinction, si elle est cruciale, n'a pas toujours été faite par les chercheurs, de sorte qu'un degré de confusion risque forcément de s'installer. Aussi, il faut considérer que la forme initiale du toponyme est peut-être différente de la forme actuelle, si bien que la signification peut en être tronquée. Enfin, il faut absolument avoir une idée de la présence territoriale des nations autochtones avant de pouvoir entreprendre une analyse qui, autrement, pourrait se révéler caduque.

Le premier à se risquer à la traduction de Yamaska semble être Louis-François Laflèche, dans un article du journal *Le Courrier du Canada* du 27 mai 1857 : « Iyamaska – Cris – Il y a jonc au large ou au fond – De *Iyâm*, au large et *askane*, il y a joncs ou bien de *Atâm* au fond » (Laflèche, 1857, p. 1). S'il est difficile de donner tort au prêtre d'alors, devenu plus tard Monseigneur, c'est qu'il avance, comme il le dit lui-même, la « [s]ignification et étymologie de quelques mots sauvages dans les dialectes Cris et Sauteux de la langue Algonquine » (Laflèche, 1857, p. 1). Sa traduction du toponyme est donc basée sur une interprétation d'après ces deux langues. Et c'est précisément ce

qui fait qu'il faut rejeter son analyse puisqu'il commet une erreur, assez commune parmi les chercheurs d'une autre époque, c'est-à-dire de ne pas tenir compte du contexte historique et territorial des nations autochtones. Le fait que ces langues soient dans la grande famille linguistique algonquienne (qu'il appelle Algonquine) et que le toponyme semble avoir une signification dans celles-ci ne signifie pas le moins du monde que c'est la signification véritable. De nombreux exemples pourraient être donnés pour expliquer cette situation, mais le plus simple serait d'imaginer un chercheur tentant de trouver la signification d'un toponyme en espagnol à partir de la langue française : il se pourrait que la chose soit possible autant qu'impossible vu leur parenté de langue latine, mais aucun chercheur sérieux ne commettrait cette erreur.

Il est possible d'éliminer son interprétation d'une façon encore plus rigoureuse en étudiant le contexte historique, qui ne fait aucune mention de la présence crie dans cette région du Québec, ce qui élimine la possibilité que ce toponyme soit dans la langue crie. Enfin, au niveau géographique, nous ne sommes pas non plus en mesure de savoir à quelle entité géographique il fait référence autrement qu'en supposant que les joncs sont dans une rivière... Il nous faut donc rejeter cette interprétation pour des raisons à la fois linguistiques, historiques et géographiques. Pourtant, cette interprétation a été reprise à travers le temps par de nombreux chercheurs et s'est frayé un chemin jusque dans la nomenclature officielle, comme en fait foi un ouvrage officiel de la Commission de géographie de 1921 : « Yamaska, comté et rivière, affluent du Saint-Laurent. Mot d'origine sauvage signifiant "il y a des joncs au large" » (Commission de géographie de Québec, 1921, p. 158).

Le suivant sur la liste est Joseph-Anselme Maurault, dont il a été question plus haut : « Yamaska – 8ig8amadenik³, où il y a plusieurs maisons » (Maurault, 1866, p. vii). Tout comme Laflèche, il omet de spécifier de quelle entité il parle, ce qui cause ici un problème majeur lorsque le toponyme n'est pas traduit. Sa traduction, si elle est partiellement vraie (il a une connaissance de la langue abénakise de par sa situation de missionnaire auprès d'eux), ne permet

toutefois pas d'identifier à quoi il fait référence (rivière, montagne ou autre). Sa traduction est toutefois très loin de celle de Laflèche et, contrairement à lui, il se sert d'une langue plus plausible (l'abénakis) pour sa traduction. La véritable traduction de Wigw8madenek (sa forme moderne) serait quelque chose comme « à la montagne en forme de maison », ce qui en réalité est le toponyme désignant le Mont Saint-Hilaire, probablement en raison de sa forme ressemblant à un wigwam. Nous ne savons donc pas, avec ce que dit Maurault, de quelle entité il est question et, comme il est possible de le constater, Maurault n'a tout simplement pas tenté d'interpréter le toponyme Yamaska.

Nous pourrions nous attendre à avoir une traduction provenant d'un locuteur abénakis mais le seul qui s'y risque est Henry-Lorne Masta, en 1932 : « YAMASKA from Ya Maska (sibo) meaning that is the Toad River. Examples : – Yo Alsig8ntekw – *This is the St. Francis River*. Ni Ya Maska Sibō – *And that is the Yamaska River* » (Masta, 1932, p. 102). Il serait ici facile de tomber dans le piège de la confiance aveugle dans le locuteur, vu son statut de personne scolarisée et le fait que l'information a été publiée dans un livre. Or, il faut aussi se méfier de lui pour différentes raisons. La première est le fait qu'à la lecture de son livre, rempli de nombreuses fautes de frappe et d'autres erreurs en tous genres, il semble que personne n'ait révisé son travail, ni en anglais ni en abénakis. De plus, il emploie un mot que personne d'autre ne semble avoir utilisé ailleurs, c'est à dire « YA ». Il est possible, vu la complexité de la langue et le fait qu'il est un locuteur, que ce mot existe bel et bien, mais nous devons nous garder un doute quant à sa véracité. Mais au-delà de cela, il reste que le simple fait d'analyser un toponyme moderne ne signifie aucunement que la signification soit bien celle-là, sachant la propension des auteurs à changer les toponymes au fil du temps en les troquant ou les modifiant. Nous verrons plus loin la véritable identité de ce toponyme, mais avant nous allons nous intéresser à deux autres interprétations.

Dans les années 1960, le père Joseph Guinard s'est aussi intéressé à la toponymie et, à l'instar des autres chercheurs, y est allé de son interprétation : « Yamaska pour iyamaskaw (il y a beaucoup de foin, de jonc. Cris. Racines : Iyamitaw : beaucoup; askaw : foin, jonc » (Guinard, 1960, p. 196). Répétant la même erreur que Laflèche, soit

³ À noter que l'utilisation du « 8 » faite ici par Maurault ne correspond pas à l'utilisation moderne mais remplace plutôt le « w ».

d'utiliser la mauvaise langue, il arrive à un résultat similaire et, comme dans le cas de Laflèche, tout aussi invalide.

La CTQ, comme nous l'avons mentionné plus haut, de par son mandat, se devait aussi de présenter un résultat pour Yamaska, qui existe dans la toponymie officielle : « L'abondance de joncs à l'embouchure de la rivière dont ce nom a été tiré a inspiré cette appellation amérindienne au sens de il y a des joncs au large; il y a beaucoup de foin, de jonc, de yam, au large, et askaw, il y a des joncs. Ces joncs, séchés et tressés, ont autrefois servi à construire la toiture de granges et de maisons. À l'instar de nombreux toponymes amérindiens, cette dénomination a subi plusieurs mutations graphiques : Maska, Ouamaska, Hiamaska, Hyamaska... En abénaquis, l'endroit répond à l'appellation de Mamaska, crapaud! » (CTQ, 1994, p. 832).

Plutôt que de procéder à l'analyse et à la traduction du toponyme, elle a simplement repris les différentes interprétations présentes, sans se prononcer sur une plutôt que l'autre. Peu de temps après la publication de l'ouvrage de la CTQ (1994), était aussi publiée une autre interprétation du toponyme dans le *Western Abenaki Dictionary* de Gordon Day. Ayant longtemps travaillé sur les nations autochtones de l'Est du Canada pour le compte du Musée de l'Homme (devenu le Musée des civilisations puis le Musée canadien de l'histoire), Day s'est longuement attardé à la langue abénaquise, au point où, après sa mort en 1993, le résultat de ses recherches a été publié sous forme de dictionnaire, le volume 1 (Abenaki-English) en 1994 et le volume 2 (English-Abenaki) en 1995.

Dans le volume 2, à l'entrée « Yamaska River », Day donne ceci : « the Yamaska river, Quebec : Wigwômagwôtegw » (Day, 1995, p. 458). Il n'en donne toutefois pas la traduction dans le volume 1, en indiquant simplement pour le toponyme : « the Yamaska River, Quebec » (Day, 1994, p. 494). Nous pouvons toutefois comprendre, en l'analysant, qu'il est question d'une rivière et d'une cabane, donc quelque chose qui a véritablement un lien avec l'entité géographique que constitue la rivière Yamaska, mais qui se rapproche de l'interprétation de Maurault. Pour compliquer les choses, il indique aussi un peu plus haut sur la même page : « Wigwômaden [...] house mountain; Mont Saint-Hilaire, Quebec » et « Wigwômadensizek [...] at little wigwam mountain; St. Hyacinthe, Quebec » (Day, 1994, p. 494). Or, la rivière

Yamaska ne coule pas au pied du mont Saint-Hilaire, quoiqu'elle coule dans la ville de Saint-Hyacinthe. Il y a donc une confusion autant au niveau de l'identification des entités que dans la traduction puisque la montagne qui ressemble à un wigwam est bien le mont Saint-Hilaire, sauf qu'il est tout à fait possible de voir cette montagne depuis la rivière Yamaska. Mais cela ne nous en dit pas plus sur la véritable signification du toponyme en tant que tel.

Normalement, nous aurions dû trouver les interprétations de Day dans l'ouvrage de la CTQ mais vu les délais, il est évident que la CTQ n'a pu avoir le temps d'en prendre compte et de l'ajouter à son ouvrage. Toutefois, ce n'était pas la première analyse de Day à ce sujet. Dans un article publié en 1977, Day s'est dirigé ailleurs que ses prédécesseurs, sans que son interprétation ne soit rapportée par la CTQ en 1994 :

The modern Abenaki explanation [celle émise par Masta en 1932] becomes pointless, however, when we take into account the fact that the name of the river on a map of 1713 is Ouramaska and further that the Lower Algonquins occupied that stretch of the Saint Lawrence River even before the Abenakis settled into the region. If we convert the *r* of Old Algonquin into the *n* of modern Algonquin, we have *o:namaska*. This suggests, at least to me, the Algonquin word *ondimuski*, which may be translated « this way into the bush », a descriptive phrase used for a small river striking off through the woods (Day, 1977, p. 28).

Day, contrairement à ses prédécesseurs, a étudié la question historique et géographique avant de se lancer dans l'analyse, ce qui est la voie à suivre pour ce genre d'analyse. La carte auquel il fait référence est celle du jésuite Joseph Aubéry, qui présente de nombreux toponymes abénaquis (figure 5).

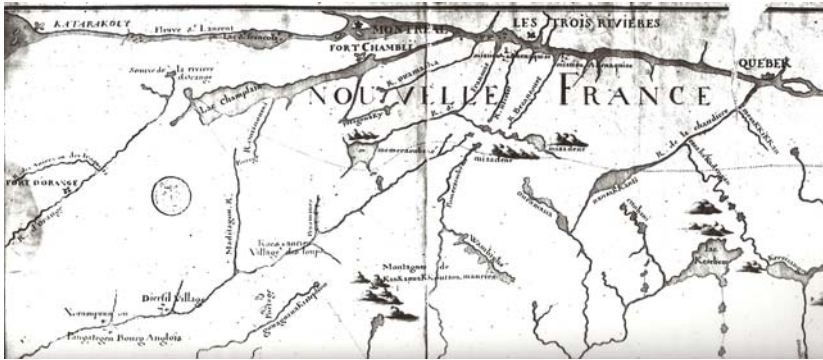


Figure 5 : Aubéry, 1713, Nouvelle-France

S'il a bien retrouvé l'origine possible du toponyme dans son analyse, sa façon d'y arriver est toutefois erronée. Selon les sources historiques, il y a effectivement une présence algonkine sur la rive sud du fleuve au XVII^e siècle, ce à quoi fait référence Day, et vu la présence assez tôt du toponyme dans les écrits, il y a tout lieu de croire qu'il est d'origine algonkine. Par contre, c'est ici notre déduction de l'analyse de Day, car il ne mentionne jamais l'époque à laquelle apparaît le toponyme, il se réfère simplement à la carte d'Aubéry. Pourtant, cette carte est produite bien après les premières traces relevées de la présence abénakise. Mais il a tout de même un point en relevant l'origine algonkine. Par contre, c'est une mauvaise lecture de la carte d'Aubéry qui l'a mené là. Le « r » que Day croit voir n'existe pas, si bien qu'il faut plutôt lire Ouamaska, ce qui détruit son analyse (figure 6). Il se peut qu'il s'en soit rendu compte plus tard, ce qui expliquerait probablement la raison pour laquelle il n'a pas repris cette interprétation dans son dictionnaire.

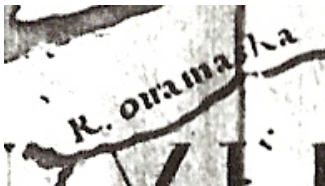


Figure 6 : Aubéry, 1713, Nouvelle-France

La vérité est toutefois que ce toponyme est bel et bien d'origine algonkienne et il apparaît d'ailleurs sur une carte de 1665 (figure 7) sous la forme « R. ouabmasca Sipi ». Il faut admettre qu'il est difficile à distinguer, comme si les joncs de la baie Lavallière, appelée sur la carte « Baye St. Francois », le cachaient à la vue des chercheurs. En connaissant sa forme originale, les interprétations abénakises deviennent aussi caduques et il reste donc à en faire une analyse à partir de l'algonkin.



Figure 7 : Talon, 1665, Plan du Fort de Richelieu.

Conclusion

Comme nous avons pu le constater, il est facile de tomber dans certains pièges lors de la traduction des toponymes autochtones et il faut s'en prémunir, autant que possible, en établissant dès le départ qui est le groupe à l'étude et quelle région il semble occuper. Ensuite, il faut effectuer un relevé de toutes les sources historiques et géographiques nous permettant de retracer tout changement dans le toponyme à travers le temps. Finalement, il faut l'analyser en évitant de tomber dans les erreurs des autres, aussi crédibles qu'elles puissent paraître.

Bibliographie

- Asanovic, Alexandre, et Sladjana Stankovic (s.d.). « Histoire d'un caractère : les tribulations d'un digraphe byzantin retrouvé en pays huron », *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)*, en ligne : <<http://www.bulac.fr/la-bulac/lettre-dinformation/n-5-le-dossier-en-ligne/histoire-dun-caractere/>>.
- Aubéry, Joseph (1713). *Carte du Canada avec partie des côtes de la Nouvelle Angleterre et de l'Acadie*. Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, H2/900/[1713], NMC 24543.
- Aubéry, Joseph (1715a). *Dictionnaire françois-abnaquis*. Manuscrit conservé au Musée des Abénakis d'Odanak.
- Aubéry, Joseph (1715b). *Dictionnaire abnaquis-françois*. Manuscrit conservé au Musée des Abénakis d'Odanak.
- Bonnelly, Christian (1996). *La toponymie autochtone au Québec : Bilan et prospective*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 24, 33 p.
- Bonnelly, Christian, Lindsay Brown, François Cardinal, Sébastien Gariépy, Hélène La Rochelle, Pierre Paré et Marc Richard (2003). *La toponymie des Cris*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 29, 252 p.

- Charland, Philippe (2005). *Définition et reconstitution de l'espace territorial du nord-est américain : la reconstruction de la carte du W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baiwi Kdakina – notre monde à la manière abénakise*. Thèse de doctorat, Université McGill, 364 p.
- Commission de géographie de Québec (1921). *Noms géographiques de la province de Québec*. Québec, Département des terres et forêts, 158 p.
- Commission de toponymie du Québec (1994). *Noms et lieux du Québec*. Québec, Les publications du Québec, 928 p.
- Day, Gordon (1977). « Indian Place-Names as Ethnohistoric Data » in *Actes du huitième congrès des algonquinistes*. Ottawa, Carleton University, pp. 26-31.
- Day, Gordon (1978). « Western Abenaki » in *Handbook of North American Indians*, Vol.15 Northeast, Washington, Smithsonian Institution, pp. 148-159.
- Day, Gordon (1994). *Western Abenaki Dictionary – volume 1: Abenaki-English*. Hull, Musée canadien des civilisations, 538 p.
- Day, Gordon (1995). *Western Abenaki Dictionary – volume 2: English-Abenaki*. Hull, Musée canadien des civilisations, 460 p.
- De La Brosse, Jean-Baptiste (1760). *Radicum Uabanakaerum Sylva Collecta a J. B. Nudenaus*. Manuscrit conservé au Musée des Abénakis d'Odanak.
- Deslongchamps, Laura (1852). *Vocabulaire sauvage abénaquis*. Manuscrit conservé à la BANQ, cote P1000,D558.
- Fortin, Jean-Claude, Pierre Paré, et al. (1999). *La toponymie des Algonquins*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 26, 178 p.
- Guinard, Joseph (1960). *Les noms indiens de mon pays*. Montréal, Rayonnement, 198 p.
- Laflèche, Louis (1857). « Étymologies des noms de lieux » in *Le Courrier du Canada*, édition du 27 mai 1857.

- Laurent, Joseph (1884). *New Familiar Abenaki and English Dialogues: The first ever published on the grammatical system*. Québec, Léger Brousseau, 230 p.
- Laurent, Stephen, et Joseph Aubéry (1995). *Father Aubery's French Abenaki Dictionary*. Portland (Maine), Chisholm Brothers, 528 p.
- Masta, Henry-Lorne (1932). *Abenaki Indian Legends, Grammar and Place Names*. Victoriaville, La Voix des Bois-Francs, 110 p.
- Masta, Henry-Lorne (s.d. avant 1943). *Dictionnaire français-abénakis*. Manuscrit conservé par l'auteur.
- Maurault, Joseph-Anselme (1866). *Histoire des Abénakis depuis 1605 jusqu'à nos jours*. Sorel, Atelier typographique de la Gazette de Sorel, 640 p.
- Maurault, Joseph-Anselme (s.d. avant 1870). *Dictionnaire et grammaire abénakise*. Manuscrit conservé aux Archives du Séminaire de Nicolet, F158/C1/14.
- Michaud, Martine, et al. (1987). *La toponymie des Attikameks*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 21, 184 p.
- Nolett-Ille, Monique (1996). *Vocabulaire français-abénakis*. Odanak, Centre éducatif et culturel Wanaskaodemek, 54 p.
- Paré, Pierre (1985). *La toponymie des Abénaquis*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 20, 98 p.
- Paré, Pierre, et al. (1990). *La toponymie des Naskapis*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 22, 98 p.
- Pickering, John, et Sébastien Rasles (1833). « A Dictionary of the Abnaki Language, in North America. With an Introductory Memoir and Notes ». *Memoirs of the American Academy of Arts and Sciences, New Series 1*, pp. 370-574.
- Poirier, Jean (2001). *La toponymie des Hurons-Wendats*. Québec, Commission de toponymie du Québec. Dossiers toponymiques 28, 55 p.
- Rasles, Sébastien (1691). *Dictionnaire français abénakis*. Manuscrit conservé à la bibliothèque Houghton de l'Université Harvard, MS Fr 13.
- Snow, Dean (1978). « Eastern Abenaki », in *Handbook of North American Indians*, Vol. 15 Northeast, Washington, Smithsonian Institution, pp. 137-147.
- Talon, M. (1665). *Plan du Fort de Richelieu [et environs]*. Archives nationales d'outre-mer, France, Cote FR ANOM 03DFC492C.
- Warne, Janet (1979). *Inventaire des toponymes abénakis du Québec : rapport final*. Québec, Commission de toponymie du Québec, 85 p.
- Wzqkhalain, Pial Pol (1830). *Kimzowi Awighigan*. Boston, Crocker and Brewster, 90 p.